Smartphone & étiquette énergétique

écrit par Marine de la Clergerie | 02/04/2025
Nouvelles obligations en matière d'étiquette énergétique des smartphones & tablettes

Titre : Règlement délégué (UE) 2023/1669 de la Commission du 16 juin 2023 complétant le règlement (UE) 2017/1369 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne l'étiquetage énergétique des smartphones et des tablettes

État :

- 16.06.2023: Adoption
- 20.06.2025: Application

Lien : http://data.europa.eu/eli/reg_del/2023/1669/oj

Produits concernés: Smartphones et tablettes

Entités concernées : Fournisseurs, Distributeurs, Vente à distance

---

Smartphones & éco-conception

écrit par Marine de la Clergerie | 02/04/2025
Nouvelles obligations en matière d'éco-conception des smartphones

Titre : RÈGLEMENT (UE) 2023/1670 DE LA COMMISSION du 16 juin 2023 établissant des exigences en matière d'éco-conception applicables aux smartphones, aux téléphones portables autres que des smartphones, aux téléphones sans fil et aux tablettes conformément à la directive 2009/125/CE du Parlement européen et du Conseil et modifiant le règlement (UE) 2023/826 de la

Commission

État :

- 16.06.2023: Adoption
- 20.09.2023: Application article 6
- 20.06.2025: Application

Lien : http://data.europa.eu/eli/reg/2023/1670/oj

Entités concernées : Les fabricants, les importateurs des produits concernés

Produits concernés: smartphones, autres téléphones portables, téléphones sans fil et tablettes.

Données personnelles & Ressources Humaines

écrit par Marine de la Clergerie | 02/04/2025
Quelques ressources utiles concernant les données personnelles dans le domaine des ressources humaines & droit du travail.

RGPD

- **Article 88** : les traitements de données dans le cadre des relations de travail sont une des marges de manoeuvre des États-membres

CNIL

- Référentiel gestion des ressources humaines (dernière mise à jour: 2022)
- Webinaire sur le recrutement (2023)

CJUE

- Affaire C-34/21, 30 mars 2023

> *(…) une réglementation nationale ne peut constituer une « règle plus spécifique », au sens du paragraphe 1 de cet article, dans le cas où elle ne remplit pas les conditions posées au paragraphe 2 dudit article.*

> *(…) l'application de dispositions nationales prises pour assurer la protection des droits et des libertés des employés en ce qui concerne le traitement de leurs données à caractère personnel dans le cadre de relations de travail doit être écartée lorsque ces dispositions ne respectent pas les conditions et les limites prescrites par cet article 88, paragraphes 1 et 2, à moins que lesdites dispositions constituent une base juridique visée à l'article 6, paragraphe 3, de ce règlement qui respecte les exigences prévues par celui-ci.*

Contact: Besoin d'un avocat pour une problématique de données personnelles (RGPD) dans le domaine des ressources humaines (RH)? Contactez, Me Marine de la Clergerie (contact@mdc-avocat.fr, www.mdc-avocat, Consultation, LinkedIn), Avocat au Barreau de Toulouse, spécialiste en Droit du numérique et des communications, avec la qualification spécifique Droit des données à caractère personnel et DPO certifié (VERITAS). Me de la Clergerie, avocat en données personnelles / RGPD, accompagne régulièrement ses clients pour des audit RGPD, lors des contrôles de la CNIL, en tant que DPO externe.

RGPD – Article 30 – Registre des activités de traitement

écrit par Marine de la Clergerie | 02/04/2025

Où trouver le RGPD?

- Sur le site EUR-LEX en plusieurs langues
- Sur le site de la CNIL en français

- ## Quels sont les autres textes applicables concernant le registre des activités de traitement?
    - En droit français, l'article 101 de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés

- ## Qui doit tenir un registre des activités de traitement?
    - Le responsable de traitement
    - Le sous-traitant

- ## Comment se présente le registre des activités de traitement?
    - Le RGPD n'impose pas de modèle ou format
    - Le registre des activités de traitement doit toutefois être présenté sous forme écrite papier ou électronique

- ## Où trouver des modèles de registre des activités de traitement?
    - Sur les sites internet des autorités de contrôle
    - Modèles de registre sur le site de la CNIL (autorité de contrôle française)
    - Modèle de registre sur le site de l'APD (autorité de contrôle belge)

- ## Où trouver des exemples de registre des activités de traitement?
    - Le registre de la CNIL
    - Les registres de certains ministères

- ## Qui peut demander à avoir accès au registre des activités de traitement?
    - Les autorités de contrôle

- En pratique lors de ses contrôles, l’autorité demande une copie du registre des activités de traitement

- ## Quelles est la sanction en cas d’absence de registre des activités de traitement?

  - Amendes administratives pouvant s’élever jusqu’à 10 000 000 EUR ou, dans le cas d’une entreprise, jusqu’à 2 % du chiffre d’affaires annuel mondial total de l’exercice précédent, le montant le plus élevé étant retenu

- ## Est-ce qu’il y a déjà eu des sanctions relatives au registre des activités de traitement?

  - La CNIL indique 2 sanctions en 2025 concernant des sociétés de moins de 250 employés pour absence de registre des activités de traitement, les traitements en cause n’étant pas occasionnels.

Contact: Pour demander la rédaction ou l’audit de votre registre des activités de traitements, contactez Me Marine de la Clergerie (contact@mdc-avocat.fr, www.mdc-avocat, Consultation, LinkedIn), Avocat au Barreau de Toulouse, spécialiste en Droit du numérique et des communications, avec la qualification spécifique Droit des données à caractère personnel et DPO certifié (VERITAS). Me de la Clergerie accompagne régulièrement ses clients pour la mise en conformité, la rédaction des registres de traitement, des audit RGPD, lors des contrôles de la CNIL, en tant que DPO externe ou support des DPO.

IA – Intelligence Artificielle –

Quelles règlementations?

écrit par Marine de la Clergerie | 02/04/2025

Législation de l'Union européenne sur l'IA

Règlements européens :

- Règlement 2024/1689 établissant des règles harmonisées concernant l'intelligence artificielle (règlement IA Act ou RIA)

Directive européenne :

- Directive 2024/2853 du 23 octobre 2024 relative à la responsabilité du fait des produits défectueux et abrogeant la directive 85/374/CEE
- (Abandonnée) Directive relative à l'adaptation des règles en matière de responsabilité civile extracontractuelle au domaine de l'intelligence artificielle (projet de directive abandonné par la Commission Européenne en février 2025)

Lignes directrices de l'Union Européenne :

- Lignes directrices relatives à la définition du système d'IA
- Lignes directrices sur les pratiques interdites en matière d'intelligence artificielle

Droit souple :

- **Conseil de l'Europe**

Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur l'intelligence artificielle et les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit : https://rm.coe.int/1680afae3d

- **Commission Européenne**

Lignes directrices en matière d'éthique pour une IA digne de confiance

- **CNIL**

Conformité des systèmes d'IA : les autres guides, outils et bonnes pratiques (liste de ressources de droit souple par la CNIL)

- **Autres**

Déclaration sur une intelligence artificielle inclusive et durable pour les peuples et la planète (sommet pour l'action sur l'IA des 10 et 11 février 2025 à Paris)

Législation internationale sur l'IA

- Corée du Sud: AI basic act du 26 décembre 2024
- Chine: Mesures provisoires pour la gestion des services d'intelligence artificielle générative du 10 juillet 2023
- Etas-Unis:
  - National Artificial Intelligence Initiative Act du 12 mars 2020 (rôle du gouvernement dans le développement de l'IA) : https://www.congress.gov/116/bills/hr6216/BILLS-116hr6216ih.pdf
  - Décret présidentiel 14110 du 30 octobre 2023 ; Executive Order 14110 of October 30, 2023 Safe, Secure, and Trustworthy Development and Use of Artificial Intelligence (abrogé par Donald Trump le 20 janvier 2025) : https://www.govinfo.gov/content/pkg/FR-2023-11-01/pdf/2023-24283.pdf
  - Colorado Anti-discrimination in AI Law du 17 mai 2024 (protection des consommateurs contre les discriminations algorithmiques) : https://leg.colorado.gov/sites/default/files/2024a_205_signed.pdf
  - SB-942 California AI Transparency Act du 19 septembre 2024 (identification des contenus crées ou modifiés par IA) : https://leginfo.legislature.ca.gov/faces/billNavClient.xhtml?bill_id=202320240SB942

Contact: Marine de la Clergerie (contact@mdc-avocat.fr, www.mdc-avocat, Consultation, LinkedIn), Avocat au Barreau de Toulouse, spécialiste en Droit du numérique et des communications, avec la qualification spécifique Droit des données à caractère personnel.